



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques de
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département
des Bouches-du-Rhône**

Marseille, le 08/04/2025

○ PÔLE GESTION PUBLIQUE
Division de l'évaluation domaniale et de la gestion
des patrimoines privés
Pôle Évaluation Domaniale
16 rue borde
13008 MARSEILLE
drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice régionale des Finances
publiques de PACA et du département
des Bouches-du-Rhône

à

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Delphine RIZZA
delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 06.25.93.84.82
Réf. : 2025-13005-26619
DS n°23513238

COMMUNE D AUBAGNE

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet: Cession dans le cadre de la réalisation du projet du Bus à haut niveau de service (BHNS).

Par saisine en date du 07/04/2025, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession, au profit de la MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE, de la parcelle CV 1183 d'une superficie de 15 m² et de la parcelle CV 1187 d'une superficie de 4 m². Ces dernières sont situées Chemin des Paluds, à Aubagne.

La cession envisagée est réalisée dans le cadre du projet d'aménagement du BHNS.

Les parcelles sont situées en zones d'activités productives dédiées aux industries et à la logistique – Les Paluds (Zone Uea1p du PLUi).

Sur la base de ces éléments, la valeur vénale des parcelles est estimée à 1 520 € HT.

Une marge d'appréciation de 10 % est accordée.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,
L'Inspectrice des Finances Publiques

OSE – 2025-13005-26619

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_13-DE
Reçu le 02/07/2025

